

Lettre d'informations municipales



N° 96 - Septembre 2020

Au Sommaire :

Le mot du maire

Etat civil

Extraits des comptes rendus du conseil municipal

Au fil des dossiers

Les associations

Horaires d'ouverture de la Mairie :

• Lundi : 16h30 -18h30

• Mardi : 10h-12h

• Mercredi : fermeture

• Jeudi : 16h30 -18h30

• Vendredi : 10h-12h

• Le site et un cahier en mairie sont à votre disposition pour recueillir vos remarques et suggestions.

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

• Lundi 16h30-18h30 :

Claudine COURT

• Mardi 10h-12h :

René HRYNIOU

• Jeudi 16h30-18h30 :

René HRYNIOU

• Vendredi 10h-12h :

Claudine COURT

Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

• Lundi et vendredi : 16h30 – 18h

• Mercredi et samedi : 11h-12h

Horaires d'été de la déchetterie de Montrond les Bains

(du 1^{er} Avril au 30 Septembre) :

• Lundi : 14h - 18h30

• Mardi au Samedi : 9h - 12 h / 14h - 18h30

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Informations consultables sur le site de la mairie

Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église 42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Site de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com



Mairie de Boisset-lès-Montrond

Site de Loire Forez Agglomération:

www.loireforez.fr

Le mot du maire:

L'heure de la rentrée a sonné.

La nouvelle équipe "bulletin" s'est réunie pour continuer de vous informer sur les actualités communales. Elle a mis en place une page facebook ; elle va "rajeunir" le site de la mairie et le bulletin.

L'équipe scolaire a repris son activité avec nos enfants en respectant toutes les précautions d'usage face à la crise sanitaire.

Les associations devraient reprendre progressivement avec des protocoles adaptés à chaque activité en fonction des consignes de leurs fédérations. Magali Bourrat, adjointe aux associations a rencontré leurs représentants. Ensemble, ils ont validé les protocoles sanitaires pour chaque bâtiment communal.

Mercredi 9 septembre à 20h, vous êtes tous conviés à participer à la réunion publique à la salle des fêtes pour échanger sur l'avenir du village. Utilisez le bulletin d'invitation ci-joint pour vous inscrire et nous permettre de préparer votre venue dans le respect des précautions sanitaires.

Venez nombreux c'est une bonne occasion de vous exprimer sur notre commune.

Claudine COURT



SOIRÉE HABITANTE

Venez nombreux échanger sur le devenir de votre village
mercredi 9 septembre 2020 à 20h à la salle des fêtes.

Commémoration de la Victoire du 11 novembre à Boisset-lès-Montrond à 11h.

NAISSANCES

Félicitations aux parents de :

- Agathe BARJAT, née le 27 février,
- Ethan DELORME, né le 8 mars,
- Lily-Rose TERRAT, née le 14 mars,
- Arronn CLAIRET BEDOIN, né le 7 avril,
- Léa ANTIGNARD, née le 14 mai
- Valentin ESPADA, né le 14 mai
- Timaë LIBERMANN, né le 15 mai
- Enzo PEULSON, né le 22 mai
- Eloïse JOURDAN, née 23 mai,
- Jade CHAUT, née le 14 juin,
- Lénaël LAPENDRY, né le 12 juin,
- Fleur BOSCO, née le 14 juillet.

MARIAGES

Toutes nos félicitations à :

Ingrid TISSOT et Mickaël CHABROL, le 22 août.

DÉCÈS

Nos sincères condoléances à la famille de :

- Thérèse MAGAT, décédée le 4 avril 2020 à l'âge de 75 ans,
- Antoine GERIN, décédé le 19 mai à l'âge de 89 ans,
- Suzanne RIVOLLIER, décédée le 22 juin à l'âge de 95 ans,
- France BERGER, décédée le 4 août à l'âge de 93 ans.



EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site de la mairie après approbation par le Conseil Municipal

Conseil Municipal du mardi 18 décembre 2019.

Demande de subventions au Conseil Départemental

Création d'un restaurant scolaire : coût du projet 420 833€ HT, subvention demandée 90 000€

Aménagement du trottoir sur la RD 105 entre le mode doux et l'école : coût 21 651€ HT, subvention 12 500€.

Réfection d'une salle de classe : coût 6 488€ HT et acquisition de jeux d'enfants pour un montant de 14 540€ HT, subvention plafonnée à 7 000€.

Démolition de la passerelle : coût du projet 16 000€ HT, subvention demandée à Loire Bretagne 11 200€ et au Conseil Départemental 1 600€.

Demande de subventions à Loire Forez agglomération et au SIEL

Travaux d'économie d'énergie dans la salle des sports avec optimisation de l'éclairage et télégestion, coût du projet 39 009€ HT, subvention demandée à Loire Forez agglomération 14 854€ et au SIEL 9 382€.

Convention "Lecture Publique" : elle se renouvelle pour 3 ans 2020-2022 pour les prêts de livres, la formation des bénévoles et l'accès au multimédia. En contrepartie, la bibliothèque ouvre 5h par semaine avec des bénévoles qualifiés.

Conseil Municipal du lundi 17 février 2020

Décision du prix de vente de la maison de M. COGNET :

La mairie a contracté un prêt de 153 000€ en novembre 2019, elle souhaite conserver environ 560 m² de terrain.

Pour fixer le prix de vente de cette maison, le conseil souhaite la faire estimer par des agences immobilières.

Le projet d'une crèche privée avance.

La mairie a reçu les assistantes maternelles du village qui s'opposent au projet et évoquent une concurrence déloyale.

Rétrocession des délaissés de voirie : afin de terminer les travaux des trottoirs sur la RD105 avant l'écluse, le département va récupérer une portion de terrain. Nous régulariserons cette situation par un échange de parcelles.

Modification cession des parcelles de l'ancienne voie ferrée au Cerizet : les frais de géomètre et les frais d'actes de vente seront à la charge des riverains concernés en supplément du prix de vente fixé à de 0.50€ le m².

Choix du maître d'œuvre pour les travaux du groupe scolaire : Société B2F à SAVIGNEUX.

Convention bibliothèque Loire Forez agglomération : elle précise les conditions d'intégration et de fonctionnement entre une bibliothèque ou médiathèque du territoire Loire Forez agglomération et le service communautaire des médiathèques-ludothèques.

Suppression du budget Centre Communal d'Action Sociale : dorénavant, le conseil exercera cette compétence tout en conservant la commission.

Suppression de la régie municipale remplacée par le règlement par mandat.

Conseil Municipal du lundi 9 mars 2020

Approbation des comptes administratif et de gestion 2019

Vote des taux des taxes "ménage" 2019 : le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux d'imposition de 1 %

Affectation du résultat et vote du budget 2020.

Conseil Municipal du lundi 8 juin 2020

Suite à l'élection du nouveau conseil :

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS au SIEL, au SIVAP, au CNAS, aux COMMISSIONS D'APPEL D'OFFRES et CCAS

DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE : Michel GIRAUD

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CCID (Impôts) à la demande du directeur des services fiscaux. La mairie propose 24 personnes dont 12 élus (tous les conseillers seront sollicités à l'exception de Bernard JARDY, Gisèle MELONI et Michel GIRAUD) et 12 personnes extérieures non élues. Le directeur des services fiscaux choisit 12 membres, 6 dans chaque liste.

INDEMNITES DES ÉLUS : Le Conseil se base sur la strate des communes de 1000 à 3499 habitants.

DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN (DPU) : ce point est à revoir après les élections de Loire Forez aggro.

QUESTIONS DIVERSES

- Salle des sports : L'accès au city stade est possible mais le parking est fermé aux véhicules, cet été, pour des raisons de sûreté.

- Une rencontre avec la gendarmerie sera organisée lors du Conseil Municipal du 20 juillet 2020.

- Distributeur à pain : impossible d'organiser l'alimentation électrique durant la COVID. L'emplacement n'est pas encore défini, deux possibilités : place des Marronniers, à la place de l'ancienne cabine téléphonique, ou vers le bac à fleurs. Coût forfaitaire des travaux : 1 500€. Sophie ROUE prendra contact avec la boulangerie VERT GRIOTTE pour définir l'emplacement.

- Ecole numérique : l'Education Nationale propose cette année une subvention pour équiper les écoles de matériels informatiques. Un dossier sera déposé le 15 juin 2020.

- Ecole : 5 groupes sont revenus à l'école le 4 juin 2020, avec en moyenne 12 enfants par classe.

- Règlement intérieur : ce document est obligatoire pour les communes de plus de 1000 habitants. Les conseils municipaux ont 6 mois après leur mise en place pour le valider. Il sera présenté en septembre 2020.

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

TRAVAUX :

- Signalisation de Police de voirie : deux nouvelles restrictions ont été mises en place le 27 août 2020 sur le budget L.F.a. (Loire Forez agglomération) pour 895€.
 - Chemin de la Roche : panneaux de "voie étroite" et d'"interdiction de stationnement".
 - Rue de la Passerelle : panneau de "céder le passage" avec marquage au sol.
- Busages de fossés financés par L.F.a. :
 - Chemin de la Dame : 7 600€ TTC.
 - Chemin des Guignols : 1 355€ TTC.
- Hydro-curage de canalisations par L.F.a. : chemin des Guignols et de la Dame pour 313€ TTC.
- Réfection voirie : chemin rural des Quatre chemins (les Versillons) : 2 880€ TTC.
- Réfection de l'accès au transformateur ERDF Route de Seyves : 576€ TTC.



INCIVILITÉS :

Dégradation d'une signalisation chemin de la Roche sortie route de la Gare.

Destruction de la table pique-nique près du city-stade (investissement récent de 300€ hors pose), six mois après le vol de la petite table vers les jeux d'enfants..

DÉSOLANT !



ANIMAUX

Si vous avez perdu, trouvé, aperçu en divagation, constaté en détresse un animal ; si vous avez besoin d'un renseignement, d'une aide ou d'un conseil,

contactez **Arlette GIRAUD** au 07 71 16 61 69.

BIBLIOTHÈQUE

Réouverture de la bibliothèque à l'horaire habituel depuis le 31 août

lundi : 16h30 - 18h

mercredi : 11h - 12h

vendredi : 16h30 - 18h

samedi : 11h - 12h

Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans ainsi que la désinfection des mains dès l'entrée. Le respect des règles de distanciation est conseillé même avec le port du masque.

CCAS

Chaque membre devient référent d'une dizaine de personnes de 70 ans et plus. Ils ont pour mission de prendre contact avec les intéressés pour se faire connaître, pour expliquer leur démarche et pour identifier leurs besoins.

ÉCOLE

Mardi 1^{er} septembre 2020 : 141 élèves ont repris le chemin de l'école.

Nous souhaitons la bienvenue à une nouvelle enseignante : Morgane CHARTARD qui complète le temps partiel d'Édith JEANNON en CE2-CM1.

Nous retrouvons Isabelle GRANGE, CP ; Valérie GENEYTON, MS-GS ; Lionel BREJON, CM1-CM2. ; Pierre-Henri MARTINEZ complète le temps partiel de Marie-Anne QUINTERO en PS-MS et assure la décharge de Nathalie GUE-COTTIN (directrice) en classe de GS-CE1.

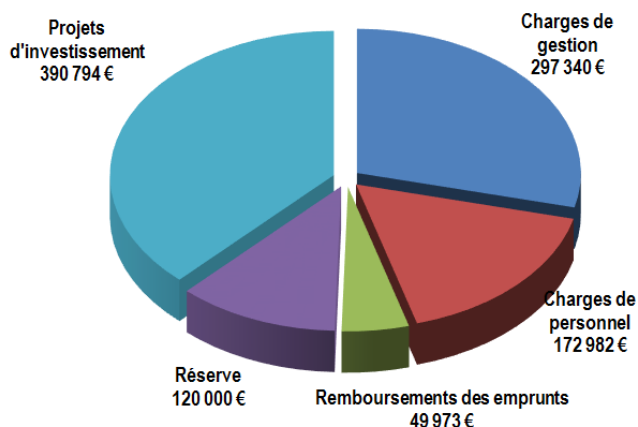
L'équipe enseignante est complétée par :

- Nicole MARTIN et Patricia MICHAUD (AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire)
- Valérie DAVID et Françoise VALOURD (ATSEM : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) .



BUDGET COMMUNAL

BOISSET-LÈS-MONTROND BUDGET 2020 Dépenses



BOISSET-LÈS-MONTROND BUDGET 2020 Recettes

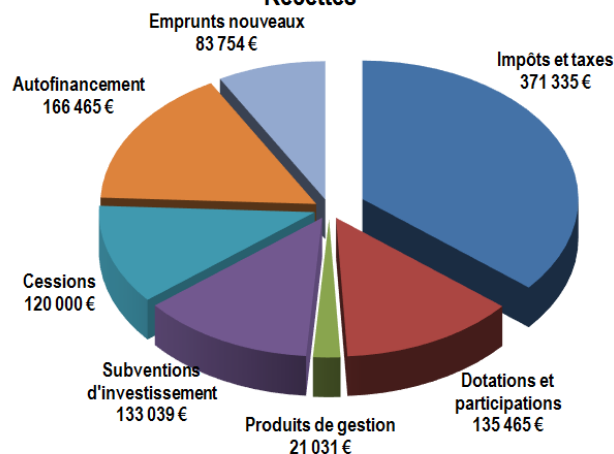
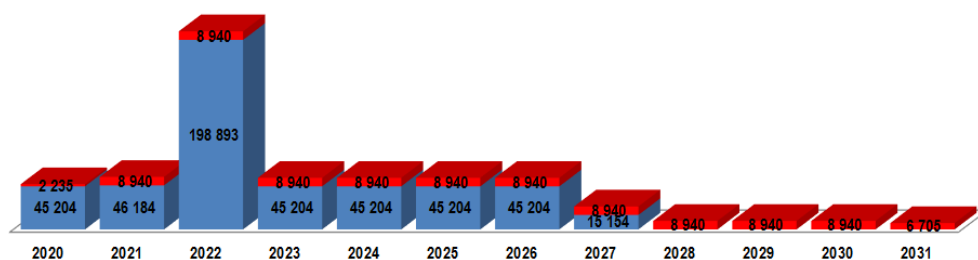


TABLEAU DES EMPRUNTS

■ échéances des anciens emprunts ■ échéances des emprunts soucrits en 2020



Budget primitif 2020

- Dépenses
- Recettes
- Endettement

LE MONDE ASSOCIATIF

Le 24 août 2020, la Commission a rencontré 11 des 13 associations de la commune.

SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles se prépare pour la nouvelle année scolaire avec des manifestations variées et des moments festifs pour le bonheur des enfants et des habitants du village. Face à la crise sanitaire, l'association a été dans l'obligation de clôturer l'année par la vente de fleurs et de plants. Merci aux membres de s'être investis durant cette courte période, ainsi qu'aux Boisse-taires d'avoir participé aux manifestations proposées.

Anciens et nouveaux membres se rencontreront lors de l'assemblée générale qui aura lieu vendredi 11 septembre à partir de 19h. Soyez nombreux, l'association compte sur vous.

ACTIVITÉ GYM-FITNESS CJS

Les cours devraient reprendre à partir du 21 septembre aux jours et horaires habituels, les lundis et jeudis, si la situation sanitaire le permet. Un protocole sera mis en place afin d'assurer la sécurité Covid19. Afin d'organiser au mieux les cours, les personnes qui souhaitent y participer peuvent prendre contact avec Arlette Giraud au 07 71 16 61 69.

COMITE DES FETES

Malgré la crise que nous traversons, le comité des fêtes reste actif. Nous projetons d'organiser samedi 31 octobre 2020 une soirée sur le thème Halloween : diffusion gratuite d'un film en fin d'après midi, soupe de courge,

snack et tripes, le tout suivi d'une soirée dansante.

À vos agendas ! de plus amples renseignements seront donnés sur notre instagram comité des fêtes, notre page facebook ainsi que sur le site de la mairie en fonction de l'évolution des protocoles sanitaires.

ARTS MARTIAUX DU FOREZ

Le Club des ARTS MARTIAUX DU FOREZ vous propose la pratique de nombreuses disciplines, dont le Karaté adultes et enfants, le Kobudo, le Tai-Chi, le Qi-Gong, le travail des énergies.

Senseï Gérard SCHREIBER, 6ème DAN, enseigne au Gymnase Pierre MAGAT les mardis, mercredis et vendredis soirs.

Pour tous renseignements :

- info@artsmartiaux-forez.fr

- www.artsmartiaux-forez.fr

- <https://boisset-les-montrond.com/arts-martiaux-du-forez>

Téléphone : Gérard au 06 10 44 64 96 ou Maria au 06 61 77 77 49

